

Intégrer une école de commerce après le bac

Pourquoi intégrer une école de commerce après le bac ?

Près de 80 formations en 3 ans (souvent appelées « bachelors ») et une cinquantaine d'écoles en 4 ou 5 ans recrutent des bacheliers, la plupart du temps via des concours communs. Les bacheliers ES et S se partagent la majorité des places, mais les bacheliers STMG et L, voire des bacheliers d'autres séries peuvent aussi se porter candidats avec des chances de succès. Les écoles post-bac s'adressent à des candidats que les programmes très théoriques des classes préparatoires aux grandes écoles rebutent et qui ont envie de se plonger rapidement dans le monde de l'entreprise grâce aux matières abordées et aux stages professionnels.

Il existe néanmoins plusieurs critères objectifs à prendre en considération pour juger de la qualité d'une école : la **sélectivité**, la **notoriété de l'établissement**, la **reconnaissance du diplôme**, la **rapidité d'insertion professionnelle** des jeunes diplômés et leur salaire, les **labels** dont l'école bénéficie et son ouverture internationale.

Comment se repérer dans les labels ?

La reconnaissance de l'école par l'Etat : c'est un gage de qualité. Pour qu'une école soit reconnue par l'Etat, il faut qu'elle réponde à un certain nombre d'exigences. Plus de la moitié des écoles bénéficient de cette reconnaissance.

Le visa accordé au diplôme : si la reconnaissance de l'école par l'Etat apporte certaines garanties, le visa donné au diplôme est plus exigeant. Il mesure la qualité du contenu de la formation, du corps professoral et de l'insertion professionnelle des diplômés. Il officialise aussi le niveau académique obtenu par le diplômé (bac+3, bac+4 ou bac+5), ce qui facilite une éventuelle poursuite d'études. Pour les étudiants éligibles aux critères sociaux, il permet de bénéficier d'une bourse du Crous et d'un hébergement dans une chambre Crous. Un peu plus de la moitié des écoles post-bac délivrent des diplômes visés par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

L'appartenance de l'école à la Conférence des grandes écoles (CGE) : une dizaine d'écoles post-bac en 5 ans en font partie. Seules les écoles délivrant un diplôme de grade master peuvent bénéficier de ce label prestigieux.

Le grade de Master : c'est un label exigeant qui ne concerne que les formations de niveau bac+5. Seule une quinzaine d'écoles post-bac en 5 ans est habilitée à délivrer ce grade qui est plus difficile à obtenir que le visa et qui confère au diplôme une bonne visibilité au niveau européen et à l'international. Il permet aussi de continuer ses études à l'université, en doctorat par exemple, en France ou à l'étranger.

Les accréditations internationales AACSB, AMBA, EPAS, EQUIS : seules quelques écoles de commerce post-bac bénéficient de ces accréditations très difficiles à obtenir et qui récompensent un haut niveau de qualité d'enseignement, un positionnement international et une ouverture vers le monde professionnel.

Les titres répertoriés : les titres ou diplômes délivrés par les écoles de commerce peuvent être, à leur demande, inscrits par une commission au Répertoire national des certifications professionnelles. La commission ne juge pas la qualité de la formation, mais garantit que le cursus suivi apporte certaines compétences permettant une insertion sur le marché de l'emploi. Le RNCP classe les titres par niveaux de sortie sur une échelle allant de III à I dans le supérieur (niveau III pour les bac+2, niveau II pour les bac+3 ou bac+4, niveau I pour les bac+5 et plus). Attention : le RNCP utilise comme référence les diplômes de l'Education nationale, mais ça ne signifie pas qu'il y a équivalence sur le plan académique. Autrement dit, un titre enregistré au niveau II (correspondant à un bac + 3 ou bac + 4) ne permet pas nécessairement une poursuite d'études en Master, à la différence d'un diplôme visé bac+3 ou bac+4.

Pourquoi choisir une école en 3 ans ?

- **Pour faire des études concrètes en se professionnalisant rapidement** : la formation met l'accent sur la gestion, la négociation commerciale, le marketing, la comptabilité, les langues, la communication, l'informatique. Des projets de groupe, des études de cas viennent compléter le cursus, ainsi que des stages en entreprise et des séjours d'études à l'étranger.
- **Pour obtenir un diplôme au bout de 3 ans** et avoir le choix de travailler ou de poursuivre ses études : ceux qui le souhaitent peuvent intégrer le marché du travail, à des postes d'attachés commerciaux ou de chargés de clientèle principalement, mais plus de la moitié choisissent de poursuivre leurs études en Master universitaire sur dossier ou dans une grande école de management (via les concours des admissions parallèles) si leur diplôme est visé.
- **Les ESC (écoles supérieures de commerce) ont développé ces dernières années des Bachelors généralistes en 3 ans.** Choisir le Bachelor d'une ESC, c'est d'abord profiter d'un corps professoral de haut niveau mais aussi d'une forte ouverture internationale, qu'il s'agisse des étudiants, des professeurs, des accréditations ou des partenaires internationaux.

Pourquoi choisir une école en 4 ou 5 ans ?

- **Pour s'initier dès la sortie du lycée à la culture de l'entreprise** : pendant les premières années, vous étudierez des matières liées à la gestion d'une entreprise : économie, marketing, communication, droit, comptabilité, ainsi que des langues vivantes, puis vous approfondirez vos compétences managériales en vous spécialisant en audit-finance, marketing, ressources humaines...
- **Autres points forts des écoles post-bac** : les stages longs en entreprise, les périodes d'études à l'étranger (d'un semestre à deux ans, avec parfois la possibilité d'obtenir un double-diplôme). Les diplômes décernés par les écoles en 4 ans sont généralement des **BBA** (Bachelor of Business Administration), qui sont des diplômes très internationaux.
- **Pour n'avoir plus de sélection à franchir jusqu'au Master s'il s'agit d'un programme en 5 ans** : l'étudiant s'engage sur un cycle en 5 ans, sans niveau de sortie intermédiaire. A contrario, une école en 4 ans vous offre une certaine souplesse : à la sortie, vous pouvez entrer sur le marché du travail ou poursuivre vos études pendant un an (après sélection) pour décrocher un Master si le diplôme de votre école est visé.

Les frais de scolarité

- **Les écoles de commerce sont toutes privées ou consulaires** (dépendant d'une chambre de commerce et d'industrie), à l'exception de trois écoles publiques mais payantes (Telecom Ecole de Management, EM Strasbourg, ISCID-CO). Dans la plupart des écoles privées, les frais de scolarité tournent autour de 9 000 à 10 000 euros par an, Dans les écoles consulaires et dans quelques écoles privées, ils peuvent être moins élevés : environ 6 000 euros. Il existe des possibilités de prêts étudiants proposés par la plupart des organismes bancaires.
- **Les écoles privées reconnues par l'état accueillent des étudiants boursiers**, et environ 1/3 des écoles ont mis en place une possibilité de formation en alternance à partir de la 3ème ou 4ème année (pour les écoles en 4 et 5 ans), voire même dès la 2ème année pour certaines écoles en 3 ans. Dans ce cas les frais de scolarité sont pris en charge par l'entreprise d'accueil et l'étudiant-apprenti est rémunéré.

Les concours des écoles de commerce

L'admission en école de commerce repose sur une sélection, basée le plus souvent sur des **concours communs** organisés par plusieurs écoles. Il est essentiel de bien se renseigner sur les modalités des concours mais aussi sur les écoles qui en font partie (spécialités proposées, coût, localisation géographique, logement...).

En cas de concours commun, le candidat passe des épreuves écrites communes à plusieurs écoles, mais qui peuvent être affectées de coefficients différents selon les écoles. Il se rendra ensuite dans la (ou les) école(s) où il est admissible pour passer les oraux. Certaines écoles ont leur propre concours d'admission.

L'inscription aux concours se fait en majorité directement sur les sites internet des concours. Une trentaine d'écoles en 3 ans préparant à un Bachelor recrutent par le portail www.parcoursup.fr. **L'inscription aux concours est payante.**

➤ Les principaux concours communs

Ecoles en 3 ans	Nombre d'écoles	Statistiques 2017		Ecoles en 4 ou 5 ans	Nombre d'écoles	Statistiques 2017	
		candidats	admis			candidats	admis
ATOUT+3	9	+2 000	1 220	ACCES	3	+ 5 000	1 500
Réseau Bachelor EGC	22	NC	900	SESAME	8	+ 6 000	2 600
ECRICOME Bachelor	1	1 085	615*	LINK	4	4 800	1 350
				PASS	4	5 400	1 250
				TEAM	3	NC	300

* Nombre d'admis pour 2 écoles en 2017 (Neoma et Kedge). En 2018 Neoma arrête son Bachelor mais le concours Ecricome Bachelor est maintenu pour le recrutement du programme Kedge Bachelor.

➤ **Les écoles à recrutement indépendant** : une dizaine d'écoles, en majorité des ESC, ont un **recrutement indépendant** et proposent des Bachelors généralistes en 3 ans ou des BBA en 4 ans. Ce sont souvent des doubles-diplômes en partenariat avec des universités étrangères.

Beaucoup d'ESC, qu'elles recrutent par le biais de concours communs comme Atout+3 ou qu'elles aient un recrutement indépendant proposent à leurs diplômés de Bachelor des passerelles pour intégrer ensuite un bac+5 du groupe, mais pour intégrer leur **programme Grande Ecole** (PGE) il faudra emprunter la voie classique des **admissions parallèles** sur concours (Tremplin, Passerelle...) avec des résultats variables.

Pour ceux qui choisissent d'intégrer tout de suite le monde professionnel, le label ESC est un plus qui permet de bénéficier d'un vaste réseau d'entreprises et d'anciens élèves (« alumni »).

➤ Les épreuves des concours

La sélection se fait généralement en deux étapes : des épreuves écrites puis, pour les admissibles (ou pour tous les candidats dans certaines écoles), des épreuves orales. . Il est donc nécessaire de bien se préparer, essentiellement en travaillant sur les annales.

Les épreuves écrites constituent la première étape. Ce sont souvent des synthèses de documents, des épreuves de logique (générale, verbale, numérique, souvent sous forme de QCM), des épreuves de langues. Il peut parfois y avoir des épreuves à option.

Les épreuves orales : elles comportent toutes un entretien individuel, au cours duquel le jury va, souvent à partir d'une question d'actualité, interroger le candidat sur sa motivation, ses centres d'intérêt, les raisons qui le poussent à intégrer l'école. C'est pourquoi il est important, comme évoqué précédemment, de se renseigner sur les écoles, les formations, les débouchés professionnels...

Le candidat doit aussi prendre le temps de réfléchir à son entretien et d'anticiper les questions auxquelles il sera confronté. En effet, préparer ces éléments de réponses lui permet de se rassurer avant l'entretien et d'être réactif face au jury. Les épreuves orales comportent souvent aussi **une (ou plusieurs) épreuves de langues**, parfois **un entretien de groupe**.

Des sources d'information

➤ sur le site du CIO de St-Germain-en-Laye :

www.ac-versailles.fr/cio-saint-germain

rubrique **Documents du C.I.O.**

Les écoles de commerce (janvier 2015) en téléchargement

Liste des écoles de commerce en 3, 4 ou 5 ans qui recrutent après le Bac. Certaines recrutent par le biais d'un concours commun, d'autres ont un concours propre. Elles sont présentées avec leur site internet, le nombre de places, les langues enseignées, les dominantes, les modalités d'inscription, le mode de recrutement, les frais d'inscription et les coûts de formation.



➤ au CDI de votre lycée ou sur commande à la librairie de l'Onisep www.onisep.fr rubrique **Librairie**

Dossier ONISEP sur les écoles de commerce (nov. 2017)

Un dossier très complet sur les écoles de commerce après bac et après une CPGE avec des fiches détaillées sur chaque école.



Se préparer aux concours des écoles de commerce

➤ Les annales de concours des années précédentes :

Elles peuvent être téléchargées ou commandées sur le site officiel du concours concerné. Certaines écoles organisent également des sessions de préparation en ligne. On trouve aussi en librairie des ouvrages de préparation aux épreuves.

➤ Les stages de préparation aux concours :

Des établissements privés proposent des stages de préparation aux concours pendant les congés scolaires ou sur des week-ends (compter environ 800 € pour une semaine de stage). Quelques préparations en Ile-de-France :

IPESUP-PREPASUP à Paris : www.ipesup.fr PGE-PGO à Paris www.pge-pgo.fr

Lycée LE BON SAUVEUR au Vésinet : www.bs78.net rubrique Prépas

GRETA METEHOR à Paris : <http://gretametehor.com> rubrique Nos formations

AUX CONCOURS à Paris : www.aux-concours.com ISTH à Paris : www.isth.fr

LES COURS DU PARNASSE à Paris : www.lescoursduparnasse.com

➤ Les Salons et les Journées Portes Ouvertes

Un **Salon Grandes Ecoles de Commerce et d'Ingénieurs** est organisé chaque année par **L'Etudiant** en décembre à l'Espace Champerret à Paris 17^{ème}. Vous pouvez aussi vous rendre aux journées portes ouvertes organisées par les écoles. Sur les salons ou lors des JPO, préparez par écrit les questions que vous poserez aux exposants.



➤ Les forums sur internet et les réseaux sociaux

www.ecoles2commerce.com/forum : forum spécialisé où vous pouvez vous renseigner sur les écoles de commerce. Regardez également si l'école ou le concours qui vous intéresse a une page ou un groupe dédiés sur **Facebook**.

➤ sur internet : le classement des écoles

Pour se faire une idée sur la sélectivité et la notoriété des écoles, on peut comparer les différents palmarès qui paraissent chaque année dans la presse :

- Le magazine **L'Etudiant** : taper « *Palmarès écoles de commerce* » dans le moteur de recherche » (*palmarès personnalisable selon plusieurs critères*)
- **Le Figaro Etudiant** : rubrique **Etudes supérieures** puis **Ecoles de commerce**. Certaines écoles post-bac figurent régulièrement dans les premières places des classements (IESEG, ESSCA, ESSEC Global BBA, EM Normandie, PSB...). Dans les établissements les plus sélectifs, le pourcentage d'admis est inférieur à 10 % et plus de 50 % des admis sont titulaires d'une mention B ou TB au bac.



Quelques métiers après une école de commerce

Quelques sites internet sur les métiers :

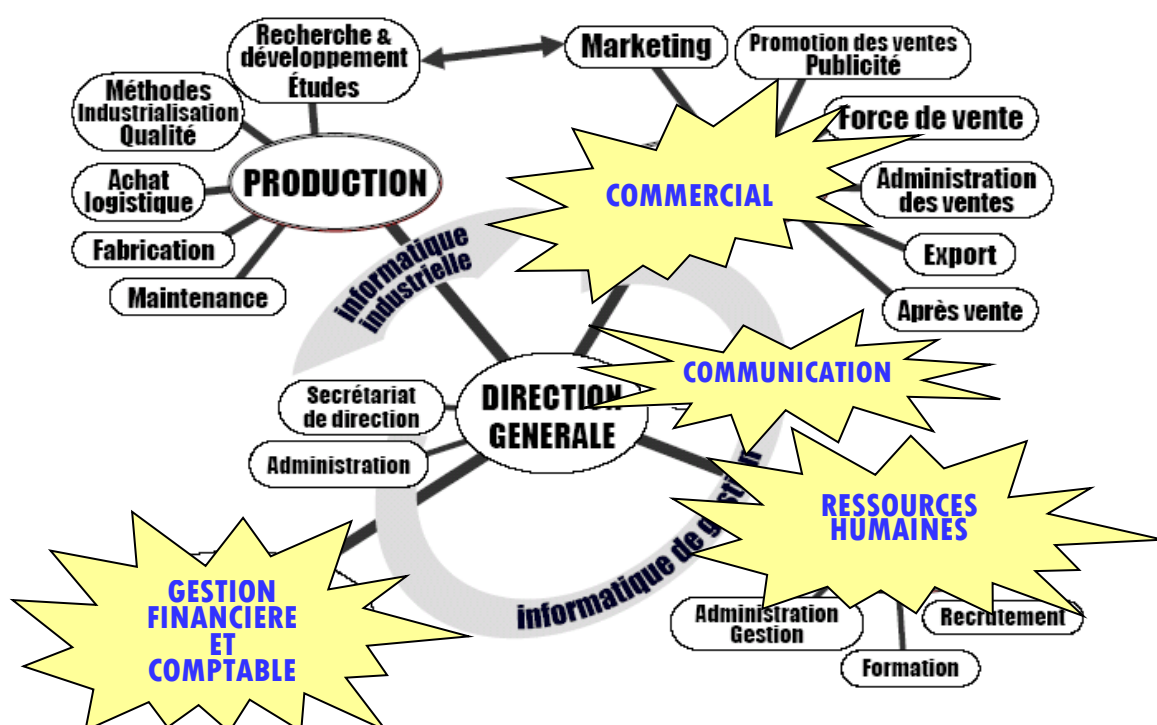
www.onisep.fr rubrique **Métier** puis recherche par **secteur**. Ce site propose aussi des vidéos.

www.bachelor-egc.fr rubrique **Carrières et métiers**

www.reussirmavie.net rubrique **Projet professionnel**

www.lesmetiers.net rubrique **Dossiers**. Ce site propose aussi des vidéos.

Le schéma ci-dessous illustre la diversité des fonctions occupées par les diplômés d'écoles de commerce en entreprise. Ils peuvent exercer dans un **service commercial**, dans les **ressources humaines**, s'occuper de **gestion financière et comptable**, voire même exercer au sein de la production s'ils s'occupent des **achats** ou de la **logistique**, ou être rattachés à la Direction Générale s'ils gèrent la **communication** de l'entreprise



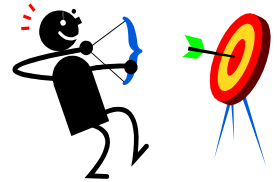
Commercial export, vendeur international : Il est chargé de développer la vente des produits de sa société hors du territoire national. Il prospecte des marchés à l'étranger, négocie et conclut des contrats, s'assure du bon suivi des ventes et de la satisfaction du client.



Chargé de clientèle (banque) :

Il est chargé de développer et de fidéliser une clientèle de particuliers ou d'entreprises. Il conseille ses clients et leur propose des produits bancaires adaptés à leurs besoins et à leur situation

Assistant chef de produit, chef de produit junior : Il participe à la mise sur le marché d'un produit ou d'une ligne de produits, de la conception à la mise en vente. A partir d'études fournies par les chargés d'études marketing, il met en place un plan d'action pour atteindre de la manière la plus efficace le marché visé : packaging, choix des supports de communication, actions promotionnelles.



Acheteur : Quand il est issu d'une école de commerce, il travaille souvent dans la distribution, pour des centrales d'achat ou des magasins. En contact permanent avec les fournisseurs, il négocie pour son entreprise les meilleures conditions d'achat : prix, quantités, ristournes, délais de livraison.

Manager de rayon : Il gère et anime un rayon spécialisé dans un grand magasin ou un hypermarché. Il est responsable du chiffre d'affaires de son unité et doit réaliser les objectifs de vente fixés par la direction. Il peut évoluer vers un poste de chef de département, directeur d'hypermarché ou rejoindre le siège du groupe.



Auditeur interne : Au sein d'une entreprise ou d'un groupe, il effectue des missions dans les différents services pour vérifier l'application des procédures internes (achat, commercialisation, sécurité, recrutement...). Après avoir détecté les défauts d'organisation, il rédige des rapports de recommandations sur les actions à mettre en œuvre pour améliorer le fonctionnement des services.

Assistant ressources humaines : Il s'occupe de tous les actes qui concernent la gestion du personnel dans une entreprise : recrutement, contrats de travail, bulletins de paie, gestion des carrières, formation, relations sociales... Il peut être spécialisé dans un domaine : formation, recrutement...

